

Tarifs communaux au 1er janvier 2025

OBJET	DÉSIGNATION	Tarifs Hiver 2024	Tarifs Été 2024	Tarifs Hiver 2025		Tarifs Été 2025	
		du 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12/2024 VOTÉ en €	du 01/04 au 31/10/2024 VOTÉ en €	du 01/01 au 31/03 et du 01/11 au 31/12/2025 PROPOSITION en €	%	du 01/04 au 31/10/2025 PROPOSITION en €	%
	<b>SALLE JEANNE D'ARC</b>						
	Location uniquement à la journée. Du 1er juin au 30 septembre de 9h00 à 2h00 et du 1er octobre au 31 mai de 9h00 à 1h00. Les tables et les chaises sont incluses dans les tarifs. <b>Si la salle est disponible la veille de son utilisation par l'utilisateur payant, celui-ci peut en bénéficier gracieusement pour son installation.</b>						
	<u>Institutionnel : Cap Atlantique</u>	700,00 €	650,00 €	700,00 €	0,00%	650	0,00%
	<u>Institutionnel : la demi journée</u>	350,00 €		350,00 €	0,00%		#DIV/0!
	<u>Particulier domicilié sur la commune</u>						
	La journée	906,00 €	865,00 €	906,00 €	0,00%	865	0,00%
	La journée supplémentaire	680,00 €	649,00 €	680,00 €	0,00%	649	0,00%
	Journée(s) suivante(s) - Tarification par jour	453,00 €	433,00 €	453,00 €	0,00%	433	0,00%
	<u>Particulier non domicilié sur la commune</u>						
	La journée	1 133,00 €	1 082,00 €	1 133,00 €	0,00%	1082	0,00%
	La journée supplémentaire	793,00 €	757,00 €	793,00 €	0,00%	757	0,00%
	Journée(s) suivante(s) - Tarification par jour	453,00 €	433,00 €	453,00 €	0,00%	433	0,00%
	<u>Association domiciliée sur la commune pour une manifestation ouverte au public et à caractère lucratif</u>						
	Une journée gratuite par an (comme pour l'Ancienne Criée)						
	La journée	283,00 €	268,00 €	283,00 €	0,00%	268	0,00%
	La journée supplémentaire	283,00 €	268,00 €	283,00 €	0,00%	268	0,00%
	Journée(s) suivante(s) - Tarification par jour	227,00 €	216,00 €	227,00 €	0,00%	216	0,00%
	<u>Association domiciliée sur la commune pour une manifestation à caractère non lucratif</u>						
	2 journées continues ou discontinues par an						
	Jour(s) suivant(s) - Tarification par jour	227,00 €	216,00 €	227,00 €	0,00%	216	0,00%
	<u>Association conventionnée avec la commune pour un évènement à caractère lucratif ou non</u>						
	En fonction de la convention conclue entre l'objet de l'association et la Ville du Croisic - Une journée gratuite par an						
	Jour(s) suivant(s) - Tarification par jour	227,00 €	216,00 €	227,00 €	0,00%	227	4,85%
	<u>Société, entreprise domiciliée sur la commune</u>						
	La journée	906,00 €	865,00 €	906,00 €	0,00%	865	0,00%
	La journée supplémentaire	680,00 €	649,00 €	680,00 €	0,00%	649	0,00%
	Journée(s) suivante(s) - Tarification par jour	453,00 €	433,00 €	453,00 €	0,00%	433	0,00%
	<u>Association, société, entreprise non domiciliée sur la commune</u>						
	La journée	1 360,00 €	1 300,00 €	1 360,00 €	0,00%	1300	0,00%
	La journée supplémentaire	1 133,00 €	1 082,00 €	1 133,00 €	0,00%	1082	0,00%
	Journée(s) suivante(s) (par jour)	680,00 €	649,00 €	680,00 €	0,00%	649	0,00%
	<u>Caution pour toutes les catégories d'utilisateurs en location payante ou gratuite</u>						
	Quelle qu'en soit la durée de location	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00%	1000	0,00%
	<u>Forfait ménage</u>						
	Si le lieu n'est pas rendu dans un état satisfaisant, facturation d'un forfait ménage pour toutes les catégories d'utilisateurs	250,00 €	250,00 €	250,00 €	0,00%	250	0,00%
	<u>Utilisation de la régie (forfait par tranche de 7 heures - toute nouvelle tranche entamée est due)</u>						
	Associations croisicaises	100,00 €	100,00 €	100,00 €	0,00%	100	0,00%
	Extérieurs à la commune	300,00 €	300,00 €	300,00 €	0,00%	300	0,00%
	Location loges	800,00 €	800,00 €	800,00 €	0,00%	800	0,00%

LOCATION DE SALLES